

Paris, le 23 mai 2023

Monsieur le ministre délégué aux Outre-mer,
Monsieur le président du conseil scientifique de fondation pour la mémoire de l'esclavage,
Monsieur le président de la fondation esclavage et réconciliation, Très cher serge,
Mesdames et messieurs les élu(e)s en vos grades et qualité
Mesdames et messieurs les entrepreneurs des différentes mémoires de la traite négrière
et de l'esclavage en France ici présents ;
Mesdames et messieurs les président(e)s d'associations ;
Mesdames et messieurs les militants du CM98,
Combien je suis fier de vous représenter et de parler ici en vos noms : merci, merci et merci
encore ;
Mesdames messieurs,

Permettez-moi tout au d'abord, au nom de tous les miens, au nom de tous nos aïeux
victimes de ce crime contre l'humanité que furent la traite négrières et l'esclavage colonial,
et en mon nom personnel de vous adresser mes vifs, sincères et chaleureuses salutations.

Aujourd'hui, c'est le 23 mai 2023, c'est la journée nationale en hommage aux victimes de
l'esclavage.

Cela fait exactement 25 ans, déjà ! À peu près à cette heure-là, ou un peut-être un peu plus
tôt, que nous arrivions à la place de la Nation.

Nous terminions une marche silencieuse, depuis la place de la République.

Notre mot d'ordre était : « penser à nos parents qui avaient vécu le martyre de la traite
négrière et de l'esclavage colonial ».

Nous étions 40 000 ! Majoritairement des originaires d'outre-mer, issus de cette histoire,
issus de ce crime contre l'humanité

Nous étions 40 000 à marcher pour penser à eux ! Et pourtant presque aucun d'entre nous ne connaissait ces parents « esclaves ».

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs, en cette journée nationale du 23 mai, je voudrais revenir avec sur une réflexion profonde : qu'est-ce que cela peut vouloir dire que des sociétés humaines sont nées dans un crime contre l'humanité ? Donc un crime sur l'humain ?

Mais quels peuvent être les préjudices de ce « crime contre l'humain » sur les peuples et les sociétés humaines qui en sont issus : les Guadeloupéens, Guyanais Martiniquais et Réunionnais ?

C'est la réflexion autour de ces vraies questions, fondamentales par les initiateurs de cette marche des 40 000, pendant près d'un an, qui a été à l'origine de la création du CM98, le 29 novembre 1999.

Monsieur le ministre des Outre-mer, monsieur le représentant de la fondation pour la mémoire de l'esclavage, mesdames et messieurs, c'est la réflexion autour de ces vraies questions, fondamentales qui nous ont conduits à aller les chercher, les chercher toutes et tous, ces femmes et ces hommes, nos parents pour lesquels nous avons défilé si nombreux il y a 25 ans.

Et nous les avons presque toutes et tous retrouvé(e)s, 150 000 aux Antilles.

Un travail similaire a été réalisé à la Guyane (13 000) et à la Réunion (65 000), par des opérateurs de mémoire avec lesquels nous travaillons main dans la main !

Aujourd'hui nous avons ensemble retrouvé 220 000 guadeloupéens, guyanais, martiniquais et réunionnais, qui étaient esclaves jusqu'à la signature du décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848.

220 000 femmes et hommes qui avaient vécu ce crime contre l'humanité !

220 000 femmes et hommes qu'il convient d'honorer !

Permettez-moi alors de saluer toutes ces militantes et tous ces militants qui durant ces 25 dernières années n'ont jamais rechigné à la tâche.

Permettez-moi aussi de saluer la nouvelle génération qui prend sa part de plus en plus. Il y a aujourd'hui au sein de notre conseil d'administration et dans nos structures de travail des jeunes qui n'étaient pas nés lors de la marche du 23 mai 1998

Monsieur le ministre des Outre-mer, monsieur le représentant de la fondation pour la mémoire de l'esclavage, mesdames et messieurs, c'est pour cela que le 23 mai 2017, le CM98 a déposé un projet de mémorial national en hommage aux victimes de la traite et de l'esclavage qui serait érigé dans un lieu prestigieux de la capitale de la France.

Sur ce mémorial, seraient gravés les noms et les prénoms, de ces 220 000 parents.

Quoi de plus normal que de rendre hommage aux victimes d'un crime contre l'humanité.

Monsieur le ministre des Outre-mer, monsieur le représentant de la fondation pour la mémoire de l'esclavage, mesdames et messieurs les élus en vos grades et qualité, mesdames et messieurs, le temps est venu pour la France de franchir un ultime seuil symbolique : ce mémorial serait à l'honneur de la France, mais ferait aussi la fierté des Français descendants d'esclaves pour lesquels la mémoire de leurs ascendants serait définitivement réhabilitée.

Il constituera un acte de réparation symbolique majeur de l'esclavage colonial ainsi que de réconciliation.

Je vous remercie de votre attention !